



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-52241>

Département(s) de publication : **47, 33, 32, 40**

Annonce n° **24-52241**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : DREAL Nouvelle-Aquitaine

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 13001045700013

**Ville** : Bordeaux

**Code postal** : 33000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 47, 33, 32, 40

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

**Identifiant interne de la consultation** : 2024-SDIT-DIRNB-02

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Christine CERVERA-NERIN

**Adresse mail du contact** : Christine.cervera-nerin@developpement-durable.gouv.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Situation juridique - les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-3.1° du CCP ; à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ; - la forme juridique du candidat ; - en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ; - les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ; - l'inscription sur le registre professionnel.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ; - une déclaration appropriée de

banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : La présentation d'une liste des travaux, en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, indiquant notamment le montant, la période et le maître d'ouvrage public ou privé, les prestations exécutées en propre et celles sous-traitées.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 17/06/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Exigée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : RN21 - Section « La Croix-Blanche - Monbalen » (47) Travaux d'aménagements paysagers

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45112700

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Marché de travaux d'aménagement paysager.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Communes de Saint-Antoine de Ficalba, Castella, Monbalen et La Croix-Blanche (47).

**Durée du marché (en mois)** : 60

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Le dossier de consultation des entreprises sera téléchargé sur la plate forme des achats de l'État <https://www.marches-publics.gouv.fr> sous la référence 2024-SDIT-DIRNB-02 Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel jusqu'à la date de signature du marché (art. L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative) ; Référé contractuel après la signature du marché, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (art. L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative) ; Recours en contestation de validité du marché, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité (Conseil d'État, 4 avril 2014, n° 358994, Département de Tarn-et-Garonne) ; Recours en excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité, contre les clauses réglementaires du contrat. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, F - 33000 Bordeaux, courriel : [Greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:Greffe.ta-bordeaux@juradm.fr), adresse internet : <http://Bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 02/05/2024